

Application : La poudre durcisseur Plastifloor® est usinée ensemble avec les résines de revêtement Plastifloor®. On doit le soigneusement ajouter pour le durcissement de la résine de revêtement.

Propriétés : Plastifloor® poudre durcisseur est une poudre contenant du peroxyde qui dissout dans les méthacrylates. Après la désintégration de la poudre en radicaux réactifs, la réaction de polymérisation commence qui amène au durcissement du revêtement de sol.

Caractéristiques : _____

Forme de livraison :	sablonneux, blanc, poudre sèche
Teneur en	
Di benzoyle peroxyde et	
Phtalate de dicyclohexyle :	50±5 %
Densité de secouement à 20 °C:	620 -650 g/dm³
Point d'inflammation :	non important
Température de décomposition	
auto-accélération :	60 °C
Temp. d'auto-inflammation :	> 380 °C
Solubilité :	pas soluble dans l'eau
Température de stockage :	max. 25 °C

Avis de Sécurité : Plastifloor® poudre durcisseur est un oxydant qui se décompose violemment sous l'influence de chaleur ou au contact avec des agents réducteurs. Ne jamais mélanger avec des accélérateurs ! Les stocker et transporter séparément des résines Plastifloor® ! Faire attention à la fiche de données de sécurité !

Conteneurs : 25kg, 5kg, 2,5kg, 0,4kg

Usinage/**Dosage :**

Mélanger Plastifloor® poudre durcisseur avec la résine Plastifloor® seulement directement avant. Ajouter les fillers en dernier lieu. Pour le dosage, faire attention aux données sur les fiches techniques du produit. Le dosage s'effectue en fonction de la température et du type de résine.

Stockage :

Toujours stocker et transporter la poudre durcisseur séparément des résines Plastifloor®. Faire attention aux directives pour le stockage et le transport des substances dangereuses.

Nos données concernant nos produits et appareils aussi que nos installations et méthodes consistent en travail de développement important et expérience dans l'application technique. Nous transmettons ces résultats par oral et écrit d'après nos meilleures connaissances en déclinant toute responsabilité dépassant le contrat particulier respectif, mais nous nous réservons le droit aux modifications techniques dans le cadre de l'évolution de la production. Cela ne dispense pas l'utilisateur de vérifier l'aptitude de nos produits et méthodes pour son propre emploi. Cela vaut aussi à la préservation des propriétés des tiers ainsi qu'aux utilisations et procédures que nous n'avons pas indiquées expressément par écrit.